

COMITE NATIONAL DU
SEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENTDECRET D/2021/ **0041** /PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION D'UN MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

Charte de la Transition ;

Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de
ministration publique;Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise
ive du pouvoir par les forces de défense et de sécurité;Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant
gation des lois nationales, des conventions, traités et accords
ationaux en vigueur.Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre,
lu Gouvernement.

DECRETE

1^{er} : Sur Proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Madame
otte DAFFÉ précédemment Directrice du Contrôle Interne TOTAL GUINÉE
mée Ministre de la Pêche et de l'Économie Maritime.

2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires,
effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal
de la République.

Conakry, le 25 OCT 2021



Colonel Mamadi DOUMBOUYA